

ADDENDA
À L'ANNEXE I
PORTANT SUR LA
FORMATION DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES AU QUÉBEC
DU MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC
4 AVRIL 2003

PREMIER CYCLE:

Cours du tronc commun :

- Médecine des porcins
- Organisation et gestion des élevages
- Stages à la ferme
- Stages en médecine porcine
- Principes de médecine de population

Cours optionnels :

- Production porcine spécialisée
- Médecine spécialisée des élevages porcins
- Approche clinique en médecine porcine et avicole
- Prévention et thérapie en médecine porcine et avicole

DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLE :

- Internat, Maîtrise, Ph.D. en médecine porcine
- Résidence, Maîtrise, Ph.D. en pathologie et microbiologie (non-spécifique au porc)